



L'histoire d'amour impossible entre Tony et Maria semble un brin désuète aujourd'hui

Quand danse l'Amérique

WEST SIDE STORY. Légende parmi les légendes, la comédie musicale *West Side Story* a été écrite il y a plus de soixante ans. Narrant l'histoire d'amour impossible entre Tony et Maria, tous deux membres de gangs rivaux dans le New York des années 1950, le script, d'abord joué sur les planches de Broadway, puis adapté en 1961 par Jerome Robbins et Robert Wise, revient cette année sous la direction du grand Steven Spielberg.

West Side Story constitue en effet le premier pas du réalisateur dans le domaine de la comédie musicale. Une sorte de cadeau à lui-même, un fantasme de gosse que de réadapter cet univers qui l'a bercé et a construit son cinéma. Soucieux du détail et respectueux de son matériel de base, Spielberg livre donc un film visant à contenter les nostalgiques, tout en faisant découvrir cette tragédie moderne aux nouveaux venus.

Ce cru 2021 profite en effet de la fine mise en scène de son auteur, offrant des plans aériens rivalisant d'inventivité. Le travail sur les couleurs et les costumes font des scènes chantées et chorégraphiées des moments de rare intensité, où plus d'une centaine de danseurs et de danseuses enchaînent cabrioles et mouvements virtuoses. La célèbre chanson *America*, mise à l'honneur, constitue l'apothéose de ce tourbillon auditif et visuel.

Passées ces parenthèses musicales presque atemporelles, que tirer de *West Side Story* en 2021? Certes, les problématiques du film – conflits entre communautés, pauvreté, criminalité urbaine – peuvent faire écho à des thématiques sociétales actuelles (quoique banales et finalement présentes depuis des décennies). Il ne faut cependant pas oublier que *West Side Story* raconte avant tout une histoire d'amour impossible entre deux êtres fusionnels, comme Roméo et Juliette en leur temps. Les auteurs de la comédie musicale ne cachaient d'ailleurs pas l'influence de la pièce de Shakespeare.

Mais ce récit et ses personnages, qui avaient marqué une génération entière il y a soixante ans, semblent aujourd'hui complètement désuets. Malgré quelques fulgurances musicales et chorégraphiques, *West Side Story* étale donc sur plus de deux heures trente – c'est très long – les dialogues incessants entre deux adolescents, qui a défaut d'avoir un certain charisme, affichent des mines désespérées et se gogent dans des formules d'une mièvrerie abyssale. Les répliques «je t'aimerai pour l'éternité» ou «moi encore plus longtemps», qui interviennent cinq minutes après la première rencontre des deux tourtereaux, suscitent donc plus le soupire et l'agacement du spectateur qu'un quelconque engagement émotionnel, et ce malgré les quelques tentatives du film de les tourner en dérision.

Si *West Side Story* peut assurément résonner pour beaucoup comme une véritable madeleine de Proust, il s'apparentera plus pour d'autres à une guimauve crémeuse et écoeurante. Heureusement que quelques pépites permettent d'en arriver au bout. ■

West Side Story, de Steven Spielberg, avec Ansel Elgort, Rachel Zegler et Ariana DeBose.

NOTRE AVIS:

Secouée à mort sans qu'il y ait homicide

Le Bullois qui a tué son épouse en 2019 n'est inculpé ni de meurtre ni même d'homicide par négligence. Le Tribunal de la Gruyère ne retient que des **lésions corporelles simples**, car, selon les juges, il ne pouvait pas savoir qu'il risquait de tuer la victime en la secouant. Le Ministère public fait appel.

XAVIER SCHALLER

AU TRIBUNAL

VIOLENCES CONJUGALES. Le soir du 14 septembre 2019, un homme de 55 ans tue son épouse en la secouant, dans leur appartement proche de la tour des Trois-Trèfles à Bulle. Hier, le Tribunal pénal de la Gruyère l'a condamné à sept mois de prison, pour lésions corporelles simples, ainsi que pour une autre affaire d'actes d'ordre sexuel sur une fille de 12 ans.

Dans son réquisitoire, jeudi, le procureur Marc Bugnon avait réclamé sept ans pour meurtre: «La mort de la victime n'est pas un simple accident. C'est le résultat reconnaissable de la violence de son mari. Elle a sa place dans le décompte des féminicides qui font si honte à notre société.» Les juges lui ont donné tort.

Ils ont suivi le raisonnement de l'avocat de la défense, Elias Moussa: «Il n'y a rien dans le dossier qui permettrait de déduire que mon client a voulu la mort de son épouse ou même qu'il a accepté le risque qu'elle pouvait mourir!» L'avocat a abondamment cité le médecin légiste Tony Fracasso, entendu mardi en tant qu'expert (*La Gruyère* de jeudi). Ce dernier a

expliqué que seules une poignée de spécialistes connaissent le syndrome de l'adulte secoué, qui a causé la mort.

«Bien qu'il dise ne pas se souvenir de ces gestes envers son épouse, il est le seul à pouvoir en être l'auteur», a expliqué

«Les secousses ont tué la victime, l'alcool a influencé le déroulement du drame, tout le reste est de la science-fiction.» **ELIAS MOUSSA, AVOCAT DE LA DÉFENSE**

la présidente Camille Perroud Sugnaux, lors de la lecture du verdict. Mais comme il ne pouvait en prévoir les conséquences, le Tribunal ne retient ni le meurtre ni l'homicide par négligence ni même les lésions corporelles graves. Seules des lésions corporelles simples figurent au jugement, pour les violences qui ne sont

pas liées aux secousses. «Et on ne peut pas retenir qu'il a violemment frappé son épouse ou qu'il se soit acharné sur elle.»

Lors de son audition, Tony Fracasso s'était dit incapable de quantifier scientifiquement la violence déployée ce soir-là. Ce qu'Elias Moussa a résumé ainsi: «Les secousses ont tué la victime, l'alcool a influencé le déroulement du drame, tout le reste est de la science-fiction.» Il avait dès lors mis en garde les juges contre une condamnation «morale ou politique» du féminicide au travers de cette affaire.

Surpris et déçu par le verdict, le Ministère public a d'emblée annoncé qu'il fait appel, notamment parce que les lésions corporelles graves ne font aucun doute pour lui. La fille de la victime, qui s'était portée partie civile, pourrait en faire autant, puisque ses prétentions n'ont pas été retenues.

Actes d'ordre sexuel

Le Bullois était aussi jugé pour des actes d'ordre sexuel sur une fillette prépubère, il y a une douzaine d'années. Les juges ont admis que le récit de la victime est «le reflet de la réalité». Ces déclarations sont

restées constantes et ont été corroborées concernant la nuit en question. Comme l'homme de 55 ans a abusé d'elle durant son sommeil, il est également reconnu coupable d'actes d'ordre sexuel commis sur une personne incapable de discernement ou de résistance.

Mais alors que la plaignante demandait 35 000 francs de tort moral, 3000 francs lui sont accordés. Selon Camille Perroud Sugnaux, seule une partie des traumatismes constatés peut être imputée à cette affaire. «La cour n'a pas reconnu le lien de causalité entre les souffrances de ma cliente et les actes commis cette nuit-là», a déploré l'avocate Taciana Da Gama. C'est pourquoi un appel sera sans doute déposé. Et comme l'abuseur n'a jamais reconnu les faits, il est possible qu'il fasse lui aussi appel, selon son avocat.

En détention préventive depuis son arrestation, le Bullois a été libéré hier. Si la condamnation à sept mois de prison est confirmée, il recevra une indemnité de 91 000 francs pour les 608 jours qu'il a déjà purgés en trop. Mais avant cela, le Tribunal cantonal devra se pencher sur son cas. ■

L'art en «poème silencieux»

Massimo Baroncelli expose son «**Cantique des cantiques**» à Trace-Ecart. L'expression de l'amour en est le centre.

EXPOSITION. Les corps s'enlacent et ne font qu'un. Sur presque tous les tableaux, les yeux sont clos. «Cela illustre l'intériorisation des sentiments», explique Massimo Baroncelli. «C'est aussi pour qu'ils ne voient pas les gens qui se moqueraient d'eux.»

Pour sa nouvelle exposition, le peintre tourain s'est attaqué à la représentation d'un des textes les plus connus de l'Ancien Testament: *Le cantique des cantiques*. Attribué à Salomon, ce poème évoque l'amour d'un couple. Un amour passionnel, charnel et en partie insaisissable. D'après Massimo Baroncelli, «c'est le premier grand poème érotico-sensuel».

Le couple et leur amour

Le peintre l'a découvert en lisant la Bible, qu'il feuilletait «de temps en temps». «Cet amour et la façon dont il est exprimé m'ont sidéré.» Le texte est complexe, les symboles ne manquent pas. «Les exégètes chrétiens et hébreux ont écrit des tas de livres sur ce poème, mais j'ai décidé d'y aller assez spontanément.» *Le cantique des cantiques* lui sert de guide.

La religion est pourtant mise de côté. C'est le couple qui occupe les compositions – en plus de quelques fruits et tourterelles. Aquarelle, crayons de couleur, craie et mine de plomb habillent les murs de la galerie bulloise de Trace-Ecart que l'artiste a, par ailleurs, cofondée avec (entre autres) son ami Jacques Cesa.

Massimo Baroncelli a volontairement diversifié les techniques: «J'ai l'impression



Massimo Baroncelli, qui s'avoue influencé par Egon Schiele, préfère s'effacer pour laisser parler ses œuvres. JEAN-BAPTISTE MOREL

que l'amour a plusieurs facettes.» Des couleurs il y en a, mais les corps s'en passent. C'est la ligne qui passionne Massimo Baroncelli, son efficacité. «La ligne sereine en forme anxieuse», glisse-t-il. La ligne n'est pas que contours, elle «rentre aussi à l'intérieur» du dessin et fait la composition de l'œuvre.

Le texte se joint au dessin

Le poème lui-même se mêle aux amants. «Le texte devait prendre une place importante. Chez les Hébreux, l'illustration de la figure humaine était interdite. Donc il fallait que je mette du texte, quitte à ennuyer les gens», sourit Massimo Baroncelli.

Lignes et corps se répètent de panneau en panneau: «La grammaire hébraïque se passe de superlatif, explique le peintre, la répétition équivaut son effet.» L'image et

le verbe se renforcent dans les réduplications. La peinture et l'écriture se rejoignent, se complètent, se ressemblent. Pour l'artiste, «la peinture est un poème silencieux».

Cette exposition, Massimo Baroncelli aimerait la dédier à Jacques Cesa, décédé en 2018. «On avait parlé de faire quelque chose ensemble sur le sujet, et c'est ma première exposition à Trace-Ecart sans lui.» Admiratif de l'amour exprimé dans *Le cantique des cantiques*, le Tourain souhaite aussi que ses petits-enfants connaissent un amour semblable. En parlant art et littérature, il constate que l'amour revient souvent et cite *La divine comédie*: «L'amour qui meut le soleil et les autres étoiles.» ■ **AD**

Bulle, Trace-Ecart, jusqu'au 26 décembre, les vendredis de 17 h à 20 h, les samedis et dimanches de 11 h à 17 h

En bref

RIAZ

Du chant et de l'orgue pour l'avent

L'ensemble vocal Tutt'insieme se produira en l'église Saint-Michel de Riaz ce dimanche à 17 h. La directrice, soprano et cheffe de chœur, Marion Pagin, présentera quelques douceurs de Noël avec ses chanteurs. Ils seront accompagnés par l'organiste Pietro Dipilato. Au total, quinze morceaux sont au programme, dont plusieurs interprétations de Jean-Sébastien Bach et de Joseph Bovet. Un concert de Tutt'insieme avait déjà eu lieu le 3 décembre en l'église Saint-Maurice de Fribourg. L'entrée est libre et une collecte se fera à la sortie. Le certificat Covid est obligatoire.

VAL-DE-CHARMEY

Une plongée dans les archives de la RTS

La RTS dévoile ses plus belles archives du Val-de-Charmey ce dimanche à 15 h à la salle associative de Charmey. *Mémoire(s) de Val-de-Charmey* regroupe une série de reportages réalisés par le journaliste Laurent Huguenin-Elie et la photographe Anouk Ruffieux composés de vidéos d'archives, de photos et d'interviews récentes illustrant la vie dans la région ces soixante dernières années, indique la RTS dans un communiqué. La projection sera ponctuée par les interventions d'Anne Philipona, présidente de la Société d'histoire du canton de Fribourg, d'Elise Meyer, conservatrice au Musée de Charmey, ainsi que de Christophe Mauron, historien et conservateur au Musée gruérien. L'entrée est gratuite mais le public est invité à s'inscrire par email à commune@val-de-charmey.ch ou par téléphone.